

Décision n°2020-0600 DRH

L'administrateur général,

- VU le décret n° 2019-1122 du 31 octobre 2019 portant statut particulier du corps des professeurs du Conservatoire national des arts et métiers;
- VU le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers, notamment son article 12-1-1-3 ;
- VU la délibération du conseil d'administration siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs de rang A et personnalités extérieures en date du 1^{er} mars 2021 :

DÉCIDE :

Article 1 : La composition du comité de sélection pour le recrutement de la chaire Prévention des risques professionnels et environnementaux est la suivante :

6 membres internes à l'établissement			
4 PRCM			
Prénom et nom	Qualité	Nom de la chaire	
DURANCE Philippe	PRCM	Prospective et développement durable des entreprises, des territoires	
ERHEL Christine	PRCM	Economie du travail et de l'emploi	
FONTANET Arnaud	PRCM	Santé et Développement	
ZAGURY Jean-François	PRCM	Bio-informatique	
2 PU ou assimilés			
Nom et prénom	Qualité	CNU	Discipline enseignée ou de recherche
REMITA Samy	PU	31	Chimie
TEMIME Laura	PU	26	Epidémiologie, évaluation des risques sanitaires
6 membres externes à l'établissement			
4 représentants du secteur professionnel ou social concerné			
Prénom et nom	Qualité et secteur professionnel ou social (activités de l'intéressé)		
DUPHIL Paul	Directeur général de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTBTP)		
PASCAL Mathilde	Chargée de projet climat, Direction environnement santé travail, Santé Publique France		
RAMON Anne	Directrice de la Communication et de la Marque, Malakoff Humanis		
THIAUCOURT Geneviève	Directrice médicale et santé au travail, Saint-Gobain		
1 PU représentatif du ou des champs scientifiques concernés			
Nom et prénom	Qualité	CNU	Discipline enseignée ou de recherche
D'ESCATHA Alexis	PU-PH	46	Santé au travail
1 membre proposé par l'une des Académie de l'Institut de France			
Nom et prénom	Nom de l'académie : Académie des sciences		
GUILLAUMONT Robert	Professeur honoraire – Université Paris-Sud Orsay		

Article 2 : Le président du comité de sélection est Monsieur Alexis d'ESCATHA, sa vice-présidente est Madame Laura TEMIME ;

Article 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris le, 12/03/2021

Olivier FARON